

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE D'ASTRIDA

Astrida, le 21 novembre 1950.

N° 3237/Just.



OBJET:

Amendes forfaitaires.

TRANSMIS à Monsieur le Substitut du Procureur du Roi  
à KIGALI le P.V. d'amende forfaitaire proposée au non indigène  
IBRAHIM RAJB.

L'Officier de Police Judiciaire, Ch. LEES,

/